



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## emploi et activité

Question écrite n° 88002

### Texte de la question

M. Philippe Armand Martin attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement sur les conséquences de l'embargo russe qui pénalise la France et notamment les agriculteurs français. Cette décision politique aggrave la crise agricole française. Or il semble que la Russie serait prête à reprendre les importations avec ses pays non-frontaliers. Ainsi l'Espagne, le Danemark, la France, pourraient en bénéficier. Il lui demande si le Gouvernement souhaite un accord européen afin d'assouplir l'embargo et de permettre à nos agriculteurs d'exporter leurs produits.

### Texte de la réponse

Le Gouvernement est pleinement mobilisé afin qu'un compromis puisse être rapidement adopté, par la Commission européenne et les autorités russes, pour lever l'embargo russe mis en place sur certains produits agricoles et agroalimentaires. Ainsi, à la suite de son déplacement à Moscou les 8 et 9 octobre derniers, le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement, a confirmé à son homologue russe que la France attache beaucoup de prix à la qualité du dialogue politique avec la fédération de Russie, comme en témoignent les rencontres récentes entre les Présidents français et russe. Les difficultés actuelles doivent être surmontées. Le ministre chargé de l'agriculture a notamment mis à profit son entretien avec le ministre russe de l'agriculture pour insister sur la nécessité de trouver, comme l'écrit la Commission européenne dans le courrier qu'elle a adressé aux autorités vétérinaires russes le 9 octobre dernier, une solution permettant de lever l'embargo sanitaire qui perdure sur les abats et gras de porc. Cet embargo cause un préjudice réel à la filière porcine française et européenne, mais aussi aux opérateurs russes qui ont perdu une source d'approvisionnement précieuse. Dans les domaines agricole et agroalimentaire, la France a une longue tradition de coopération avec la Russie qu'il convient de poursuivre. Les deux pays accordent un même niveau de priorité à la sécurité sanitaire de la chaîne alimentaire, et les échanges réguliers entre les services russes et français ont permis d'établir une relation de confiance réciproque.

### Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Armand Martin](#)

**Circonscription :** Marne (3<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 88002

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** Agriculture, agroalimentaire et forêt

**Ministère attributaire :** Agriculture, agroalimentaire et forêt

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [15 septembre 2015](#), page 6931

**Réponse publiée au JO le :** [10 novembre 2015](#), page 8177